

LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF
ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

Les cellules en jaune sont calculées automatiquement à partir des données saisies. Aucune saisie manuelle n'est requise.
Certaines rubriques sont automatiquement désactivées selon la forme juridique ou la structure de gouvernance.

NOM DE L'EMETTEUR :	ATEME
LEI :	9695004RF06BPM4AN82
FORME JURIDIQUE :	Société anonyme (SA)
STRUCTURE DE GOUVERNANCE :	Conseil d'administration

INFORMATIONS SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EMETTEUR	
NOMBRE MOYEN DE SALARIES PERMANENTS DE LA SOCIETE COTEE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE N-1 :	322
MONTANT NET DE CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIETE COTEE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE N-1 (en euros) :	80 234 000 €
TOTAL DE BILAN DE LA SOCIETE COTEE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE N-1 (en euros) :	106 743 000 €

INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	
NOMBRE TOTAL D'ADMINISTRATEURS (en ce compris les administrateurs représentant les salariés-actionnaires mais hors administrateurs représentant les salariés) :	7
DONT FEMMES (en ce compris les administratrices représentant les salariés actionnaires mais hors administrateurs représentant les salariés) :	3
DONT HOMMES (en ce compris les administrateurs représentant les salariés actionnaires mais hors administrateurs représentant les salariés) :	4
PART DU SEXE SOUS REPRESENTÉ :	
ECART ENTRE LE NOMBRE DES ADMINISTRATEURS DE CHAQUE SEXE :	1
RAISONS POUR LESQUELLES LA SOCIETE NE SATISFAIT PAS AUX OBLIGATIONS LEGALES :	
MESURES PRISES OU ENVISAGEES POUR SATISFAIRE AUX OBLIGATIONS LEGALES :	
ADMINISTRATEURS ELUS PAR ET/OU REPRESENTANT LES SALARIES (ARS) :	0
DONT FEMMES :	0
DONT HOMMES :	0
L'ELECTION OU LA DESIGNATION DES ADMINISTRATEURS ELUS PAR ET/OU REPRESENTANT LES SALARIES RESPECTE LES REGLES DE PARITE :	
RAISONS POUR LESQUELLES LA SOCIETE NE SATISFAIT PAS AUX OBLIGATIONS LEGALES :	
MESURES PRISES OU ENVISAGEES POUR SATISFAIRE AUX OBLIGATIONS LEGALES :	

INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	
NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (en ce compris les membres représentant les salariés-actionnaires mais hors membres représentant les salariés) :	0
DONT FEMMES (en ce compris les membres représentant les salariés actionnaires mais hors membres représentant les salariés) :	
DONT HOMMES (en ce compris les membres représentant les salariés actionnaires mais hors membres représentant les salariés) :	
PART DU SEXE SOUS REPRESENTÉ :	
ECART ENTRE LE NOMBRE DES ADMINISTRATEURS DE CHAQUE SEXE :	0
RAISONS POUR LESQUELLES LA SOCIETE NE SATISFAIT PAS AUX OBLIGATIONS LEGALES :	
MESURES PRISES OU ENVISAGEES POUR SATISFAIRE AUX OBLIGATIONS LEGALES :	
DONT MEMBRES ELUS PAR ET/OU REPRESENTANT LES SALARIES :	0
DONT FEMMES :	
DONT HOMMES :	
L'ELECTION OU LA DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL PAR ET/OU REPRESENTANT LES SALARIES RESPECTE LES REGLES DE PARITE :	
RAISONS POUR LESQUELLES LA SOCIETE NE SATISFAIT PAS AUX OBLIGATIONS LEGALES :	
MESURES PRISES OU ENVISAGEES POUR SATISFAIRE AUX OBLIGATIONS LEGALES :	

INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU DIRECTOIRE A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	
NOMBRE DE MEMBRES DU DIRECTOIRE :	0
DONT FEMMES :	
DONT HOMMES :	
OBJECTIFS QUANTITATIFS DE PARITE DETERMINES PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :	
RESPECT DE CES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE PARITE :	
RAISONS POUR LESQUELLES LA SOCIETE NE SATISFAIT PAS AUX OBLIGATIONS LEGALES :	
MESURES PRISES OU ENVISAGEES POUR SATISFAIRE AUX OBLIGATIONS LEGALES :	

LA SOCIETE CONFIRME QUE LES INFORMATIONS DECLAREES A L'AMF SONT IDENTIQUES A CELLES PUBLIEES SUR SON SITE INTERNET.

DATE DE DEPOT DE LA NOTIFICATION : 29/09/2026

COMMENTAIRES ADDITIONNELS :
Conseil d'administration composé, à l'issue de l'assemblée générale du 22 mai 2026, de 7 administrateurs (3 femmes et 4 hommes), soit un écart de 1 entre les administrateurs de chaque sexe. Le Conseil ne comprend ni administrateur représentant les salariés ni administrateur représentant les salariés actionnaires ; la rubrique relative aux ARS est sans objet. Composition identique à celle présentée à la section 12.1.1 du document d'enregistrement universel. Administrateurs non exécutifs : 6 (3 femmes et 3 hommes).